

► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1€ de don au patrimoine = 21€ de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.

► Contacts



FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Centre-Val de Loire
23, avenue de la Libération
45000 ORLÉANS

02 38 24 34 21

centrevaleloire@fondation-patrimoine.org

www.fondation-patrimoine.org

Suivez-nous sur

Pour tout envoi de dons :

FONDATION DU PATRIMOINE
Délégation Centre-Val de Loire
BP 70289
75867 PDC PARIS 18

MME ET M. DE VOGÜÉ

Le Peseau

18240 Boulleret

phildevogue@gmail.com

www.peseau.fr

► Nos partenaires



Document imprimé avec le concours du
Crédit Agricole Centre Loire



FONDATION



DU PATRIMOINE

► Je donne !

Pour la
restauration

Des communs du
château de Peseau
à Boulleret

Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Philippe de Vogüé - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique



Retrouvez
tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org

► Participez à la préservation des communs du château de Peseau

◆ ◆ LE PROJET : RESTAURER LES COMMUNS DU CHÂTEAU

Soutenez la restauration des Communs du château du Peseau, construits à la fin du XVIIIème siècle nécessitant une réfection totale de ses 900m² de toiture. Les travaux sont initiés par la famille Vogüé qui y projette un atelier de transformation des fruits et légumes du jardin. Les communs accueilleront aussi des événements autour de la pâtisserie, notamment en partenariat avec de grands chefs français et étrangers. L'état actuel des Communs est marqué par de nombreux trous dans la toiture.

Votre don est indispensable pour continuer cette œuvre de sauvegarde. Grâce à vos dons, nous pourrions protéger et pérenniser ce patrimoine.

◆ ◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE : UN CHÂTEAU DU XIV^È SIÈCLE

Le château du Peseau a été vraisemblablement construit au XIVème siècle et très bien restauré au XVIIIème et au XIXème siècle. Ce château, modifié à plusieurs reprises au fil du temps, se présente sous la forme d'un grand rectangle entouré de douves remplies d'eau. La construction s'organise autour d'une cour centrale ouvrant sur les jardins.

Aujourd'hui, l'entrée se fait du côté de la chapelle en franchissant un pont-levis.

À l'ouest, un pigeonnier et les communs en activité témoignent de la longue histoire agricole du Peseau. Un écrin de verdure composé d'un parc à la française, d'un verger conservatoire et d'une forêt de 15 hectares complètent le site.

◆ ◆ LA MOBILISATION : DANS LA FAMILLE DEPUIS 1676

La mobilisation autour du projet de réhabilitation du château du Peseau est portée par Mme et M. de Vogüé. Depuis 1676, chaque génération de la famille Vogüé a contribué à la préservation de ce patrimoine exceptionnel. Aujourd'hui, ils engagent de lourds travaux de toiture pour sauvegarder les communs de la fin du XVIIIème siècle.

Montant des travaux	316 555 €
Objectif de collecte	30 000 €
Début des travaux	Courant 2024



► Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider à la restauration de Communs du château de Peseau à Boulleret

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 3 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/100276

ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bon de souscription à Fondation du patrimoine, DR Centre-Val de Loire, BP 70289, 75867 PDC PARIS 18, accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine - Communs du château de Peseau à Boulleret

Le montant de mon don est de _____ €

Autres montants suggérés 80 € 150 € 250 € 500 €

Raison sociale* : _____

Forme juridique* : _____ SIREN* : [] [] [] [] [] [] [] [] [] []

Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

Téléphone : _____

* informations obligatoires pour les entreprises

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
	Réduction d'impôt de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable.			
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
	Réduction d'impôt de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).			
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
	Réduction d'impôt de 60% du don dans la limite de 20 000 € ou de 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.			

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail et établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre

© Philippe de Vogüé

